



Citizenship and  
Immigration Canada

Citoyenneté et  
Immigration Canada

## **Appel de propositions**

### **PARTENARIATS LOCAUX EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**Lancé par : Citoyenneté et Immigration Canada en partenariat avec le ministère  
des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario**

**Date de publication : le 6 février 2008**

**Dates limites de présentation des propositions :**

- le 7 mars 2008
- le 6 mai 2008



## **1.0 BUT DU PRÉSENT DOCUMENT**

### **1.1 But**

Cet appel de propositions est lancé par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), en partenariat avec le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario (MACI), dans le but de renforcer le rôle des collectivités locales et régionales dans les domaines de la prestation de services et de l'intégration des immigrants, dans le cadre de partenariats locaux en matière d'immigration. Il s'agit d'une collaboration entre le MACI et CIC. CIC est le seul responsable du financement de toute entente conclue dans le cadre du présent appel de propositions.

Les partenariats locaux en matière d'immigration assureront un cadre de collaboration qui facilitera l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables, à l'échelon local et à l'échelle régionale, afin d'assurer la réussite de l'intégration des immigrants en Ontario. Les partenariats locaux en matière d'immigration visent à aider les collectivités à tenir compte de l'immigration dans le cadre de leurs activités de planification, de façon à ce qu'elles bénéficient de la réussite de l'intégration sociale et économique des nouveaux immigrants. Cette initiative sera mise en œuvre en deux étapes : la première vise à établir ou renforcer un conseil de partenariat existant et à élaborer une stratégie d'aide à l'établissement. La deuxième étape, décrite dans les pages qui suivent, fera l'objet d'un appel de propositions distinct.

### **1.2 Objectifs**

L'objectif général de l'appel de propositions consiste à recenser des groupes qui coordonneront et amélioreront les services qui sont offerts à l'heure actuelle, tout en évitant le double emploi. Des partenariats stratégiques entre des fournisseurs de services et des organismes seront créés.

En lançant le présent appel de propositions, CIC (le responsable du financement) cherche à atteindre les objectifs suivants :

1. Améliorer l'accès et la coordination des services efficaces qui facilitent l'établissement et l'intégration des immigrants.
2. Améliorer l'accès au marché du travail pour les immigrants.
3. Accroître la sensibilisation à l'échelon local et à l'échelle régionale et les capacités d'intégration des immigrants.
4. Établir ou renforcer les partenariats et favoriser la participation de plusieurs intervenants aux activités de planification et de coordination de la prestation des services d'intégration (y compris l'établissement, la formation linguistique, l'intégration au marché du travail), et en particulier les services offerts à l'heure actuelle et subventionnés par le gouvernement fédéral, par l'entremise de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), ou par le ministère provincial des Affaires civiques et de l'Immigration.

























